PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Normandie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 28 janvier 2022

COVID-19 : UNE VISIOCONFERENCE AVEC LE PROFESSEUR ALAIN FISCHER POUR REPONDRE AUX QUESTIONS SUR LA VACCINATION DES 5-11 ANS

Ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre 2021, la vaccination contre le Covid-19 est possible dans 45 centres de vaccination dans la région et auprès des professionnels de ville. Pour informer les parents et répondre à leurs questions, l'ARS Normandie organise une visioconférence avec le Professeur Alain Fischer, pédiatre, professeur d'immunologie pédiatrique et président du Conseil national d'orientation pour la stratégie vaccinale, mardi 1er février 2022, de 18h30 à 19h30.

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans est ouverte depuis le 22 décembre 2021, suite aux avis favorables de la Haute autorité de santé et du Conseil d'orientation sur la stratégie vaccinale (COSV).

Vous êtes parent d'un enfant de 5 à 11 ans? Vous avez des questions sur la vaccination?
L'ARS Normandie organise une visioconférence pour apporter toutes les réponses aux parents concernant la vaccination des 5-11 ans.
Le Professeur Alain Fischer, pédiatre, professeur d'immunologie pédiatrique et président du Conseil national d'orientation pour la stratégie vaccinale, répondra aux questions des Normands le mardi 1er février 2022, de 18h30 à 19h30.
Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'ARS Normandie.

De nombreuses études scientifiques ont été réalisées et tous les avis des autorités scientifiques convergent aujourd'hui en faveur de la vaccination des enfants à partir de 5 ans. Elle permet de prévenir des formes graves de Covid-19 et des hospitalisations, ainsi que des formes de « Covid-long », qui, bien que plus rares chez les enfants, ne sont pas négligeables. De plus elle permet de limiter diffusion du virus dans l'entourage de l'enfant et facilitera la reprise des activités sportives, culturelles.

La vaccination est réalisée avec le vaccin pédiatrique Pfizer-BioNTech. Si l'enfant a déjà été atteint du Covid-19 : il recevra une dose et n'aura pas de 2ème dose. En l'absence de résultat de dépistage, pour savoir si l'enfant a déjà été infecté par le virus, un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sérologique (avec une légère piqûre au bout d'un doigt) sera proposé. En cas de TROD négatif, il recevra 2 doses espacées de 18 à 24 jours.

Où se faire vacciner ?
Initialement possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville, la vaccination des 5-11 ans a été ouverte à de nouvelles catégories de professionnels, qui peuvent prescrire et administrer le vaccin depuis le 28 janvier 2022 : les sages-femmes, les infirmiers et les pharmaciens formés à la vaccination sont désormais autorisés à effectuer la vaccination des 5-11 ans.

En complément de l'offre de vaccination en ville, ce sont 45 centres qui proposent la vaccination des 5-11 ans en Normandie. (liste disponible via le lien suivant).

Le nombre de centres proposant la vaccination pédiatrique poursuivra son augmentation. De plus, les plages d'ouverture sont volontairement ciblées les mercredis et les week-ends et les jours d'ouverture seront élargis pendant les vacances scolaires pour faciliter la démarche des familles.

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

Service Communication ARS Normandie
Mél : ars-normandie-presse@ars.sante.fr